

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 28 mars 2012

13 personnes sont présentes, 5 se sont excusées auprès de Claude Coquard : Marie-France Passenaud, Marie-Rose Deranger, Marguerite Cornec, Danièle Pitois et Maïté Chambaud.

1) Bilan d'activité

Claude Coquard expose ce qui a été réalisé depuis l'assemblée constitutive de l'association du 9 février 2012 :

- rencontre avec Mme Palaysi, adjointe chargée de la Vie Associative, afin de faire connaître l'association auprès de la municipalité ;
- rencontre de Benjamin Tourneroche, directeur de la MPT Marcel Bou où l'association est désormais domiciliée ;
- envoi du dossier de déclaration officielle de l'association à la sous-préfecture du Raincy ; l'inscription au J.O. est réalisée, notre association est donc officiellement reconnue ;
- constitution du bureau :

Claude Coquard	président,
Bruno Jouët	vice-président,
Daniel Saint-Pierre	trésorier
Francis Baffet	trésorier adjoint
Anne Boitel	secrétaire
Claudine Coquard	secrétaire adjointe
- démarches pour l'ouverture du compte bancaire auprès du Crédit Agricole qui propose un fonctionnement sans frais bancaires ;
- prise de contact avec la Société Historique de Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne, Champs-sur-Marne que le bureau a rencontrée le 20 mars ;
- réalisation d'un logo pour l'association ;
- préparation d'un outil informatique permettant de consulter le travail réalisé par Claudine et Claude sur le registre des délibérations du Conseil Municipal de Noisy-le-Grand ;
- demande d'hébergement pour le futur site informatique de l'association ;

- rencontre, le 20 mars, avec les responsables du service municipal des Archives qui nous ont présenté le fonctionnement de leur service et les ressources mises à disposition.

Le bilan est voté et adopté à l'unanimité.

2) Rapport financier

Un dossier de demande de subvention municipale a été déposé à la Vie Associative après avis de Mme Palaysi.

Daniel nous expose le budget prévisionnel (cf. PJ1) qui est adopté à l'unanimité.

3) Choix de deux vérificateurs des comptes

Jacqueline Brouant et Claudine Jouët se proposent pour vérifier les comptes financiers. Leurs candidatures sont acceptées à l'unanimité.

4) Confirmation du montant de la cotisation annuelle 2012

Le montant de la cotisation annuelle d'adhésion à l'association est fixé à 15 €. Ce montant est adopté à l'unanimité.

5) Questions diverses

La proposition de faire mettre une annonce ou un article dans Noisy Mag et dans la newsletter de Noisy est acceptée par l'ensemble des participants.

6) Présentation et échanges autour d'un document historique

A partir d'un extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal du 29 mai 1937, les participants échangent sur les informations et les questions soulevées par ce document historique. (cf. PJ2)

Le président : Claude Coquard

La secrétaire : Anne Boitel

claude.coquard@neuf.fr

01 43 04 04 47

pièces jointes : Budget_prévisionnel et document-archive